

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE POUR LA RENTRÉE 2023/2024

*Je me réinscris en filière Aménageable*

[S'inscrire, se réinscrire : 10 au 22 mars 2023](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2023

- Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 10 et le 22 mars 2023 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 22 mars 2023, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 74 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION SCOLAIRE POUR LA FILIÈRE AMÉNAGEABLE - MARS 2023

- Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame-Saint-Sigisbert ou au collège Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière (AMÉ).

### **ÉTAPE 3**

#### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2023**

— Mon dossier étant traité, je me connecte sur mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de l'horaire des cours collectifs qui m'ont été attribués. Les cours individuels apparaissent en « temporaires » (tmp).

— Je suis redevable des frais de dossier de 74 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

### **ÉTAPE 4**

#### **ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2023**

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

### **ÉTAPE 5**

#### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2023**

— Les cours débutent la semaine du 18 septembre 2023.